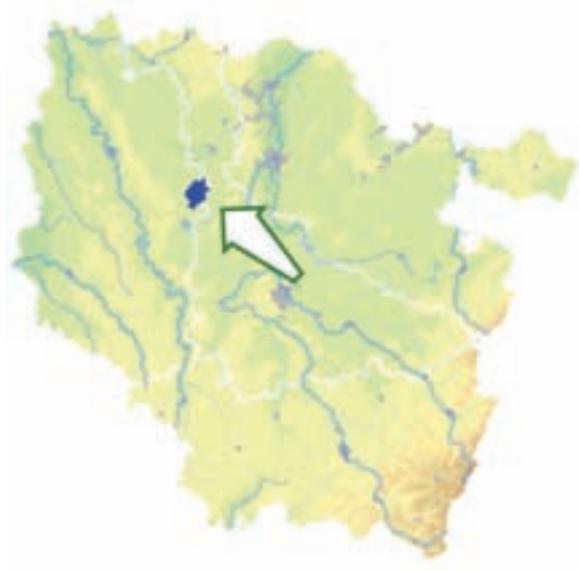




- 1 Vue sur le Grand étang de Lachaussée © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Vue aérienne du site de Lachaussée © GÉRARD PELTRE

1	
	2



## Étang de Lachaussée et zones voisines



**Superficie :** 3 915 ha  
**Département :** Meuse (et Meurthe-et-Moselle)  
**Maître d'ouvrage :** PNRL  
**Opérateur :** PNRL

### Un des joyaux lorrains dans son écrin de forêts

L'étang de Lachaussée, auréolé de ses satellites, est incontestablement un des fleurons des sites naturels lorrains. Il est le pendant occidental de l'étang de Lindre, le plus réputé des étangs lorrains, situé en Moselle. Il a été créé au XIII<sup>e</sup> siècle, probablement par les moines de Saint-Benoît, et cette origine très ancienne lui confère sa grande naturalité\* actuelle.

Le site « Étang de Lachaussée et zones voisines » est majoritairement situé dans le département de la Meuse, mais il inclut une petite surface de la Meurthe-et-Moselle au niveau de sa partie centrale.

Il s'inscrit au centre de la plaine argilo-marneuse de la Woëvre, au point d'infléchissement des Côtes de Meuse, au pied desquelles les cours d'eau prennent leur source. L'Yron est le principal d'entre eux ; il coule à l'est du grand étang de Lachaussée, qui n'en est pas tributaire, pour aller se jeter au Nord dans l'Orne, elle-même affluent de la Moselle. Le couvert forestier est important sur des sols souvent ingrats et la grande originalité du site vient de l'enchâssement des plans d'eau dans la forêt comme des pierres précieuses dans leur écrin. L'écotone\* ainsi formé est particulièrement favorable aux oiseaux et les milieux agricoles qui jouxtent les étangs offrent des perspectives paysagères intéressantes.

Le site de Lachaussée forme avec le récent lac de Madine, également désigné site Natura 2000, les forêts qui les séparent et les milieux ouverts qui les englobent, un ensemble dont l'intérêt naturel est indéniable et unanimement reconnu. Si de plus on considère la ZPS du Pays de Spincourt avec le bel étang d'Amel au nord et la Forêt domaniale de la Reine et ses plans d'eau au sud, sont alors réunies les conditions nécessaires à la présence d'oiseaux prestigieux comme la Grue cendrée parmi les espèces nicheuses ou le Pygargue à queue blanche pour les hivernants.





1 La Locustelle luscinoïde, petite fauvette paludicole © HERVÉ MICHEL  
2 Cornée du Grand étang © GÉRARD PELTRE



## Les grands enjeux ornithologiques du site

Même si la richesse ornithologique du site n'est plus ce qu'elle était il y a de cela 30 ou 40 ans, elle reste cependant exceptionnelle pour la Lorraine : 29 espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux » ont ainsi été notées lors de l'inventaire annuel complet du site en 2007-2008. Par ailleurs plusieurs dizaines d'espèces migratrices d'intérêt communautaire ont été recensées et de nouvelles sont susceptibles de s'y adjoindre à tout moment. La diversité ornithologique de la ZPS se décline selon les trois facettes du site.

### Les milieux aquatiques

L'avifaune paludicole\* nicheuse est riche de plusieurs espèces emblématiques, dont trois pour lesquelles la région joue un rôle important au niveau national :

- la Grue cendrée qui ne se reproduit qu'en Lorraine, avec deux à trois couples dans la ZPS,
- la Marouette poussin qui y niche probablement régulièrement avec un à trois chanteurs,
- le Butor étoilé qui y trouve un de ses derniers refuges pour le quart nord-est du pays avec quatre à cinq, et même jusqu'à sept à huit chanteurs, les années favorables.

Le Blongios nain est présent en petit nombre, avec moins de cinq couples, tandis que le Héron pourpré, qui manquait à l'appel des nicheurs depuis de nombreuses années, s'est réinstallé timidement en 2011, ce qui est de bon augure. Le Busard des roseaux se maintient à huit-dix couples, soit près de deux fois moins qu'autrefois. Il bénéficie de la proximité des milieux agricoles qu'il exploite pour la chasse. On peut noter également une bonne présence du Martin-pêcheur d'Europe, quoique fluctuant annuellement en fonction des conditions climatiques hivernales.

Parmi les espèces nicheuses d'intérêt communautaire non inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », on peut mettre en exergue, d'un côté les plus voyantes d'entre elles, comme le Cygne tuberculé et la Foulque macroule, et de l'autre les plus discrètes, comme la Sarcelle d'été, dont le mâle est si élégant, le Râle d'eau, dont on ne perçoit que les cris ou le chant provenant de la roselière, ou encore la Locustelle luscinioides au curieux chant d'insecte.

En période de migration et d'hivernage, la ZPS joue un rôle important pour un certain nombre d'espèces, essentiel même au niveau régional pour trois d'entre elles :

- La Grue cendrée y maintient un dortoir qui prend corps à la faveur de la vidange automnale et retient 250 à 300 individus au cœur de l'hiver, soit à peu près un dixième de l'effectif hivernant régional.
- Un dortoir de Busards Saint-Martin est lui aussi régulièrement fréquenté par 10 à 25 individus suivant les rigueurs de l'hiver et le niveau de population des rongeurs.
- Le Pygargue à queue blanche adulte qui hiverne principalement sur le lac de Madine, longtemps le seul hivernant lorrain, met à profit la relative tranquillité des lieux pour y passer ses nuits.

Il n'est pas possible de passer en revue ici toutes les espèces, trop nombreuses, qui transitent et font halte sur les étangs de la ZPS quand ils sont pleins ou en vidange. On n'en retiendra que les plus significatives, inscrites aux annexes de la directive :

- La Grande Aigrette s'y observe maintenant pratiquement toute l'année et sa nidification est attendue. Une dizaine d'individus passent l'hiver dans la ZPS, se rassemblant en dortoir nocturne dans un endroit calme.
- Les Cygnes chanteurs et de Bewick sont assez réguliers, mais peuvent passer inaperçus au sein des nombreux Cygnes tuberculés du site.
- Le Balbuzard pêcheur est régulièrement noté en fin d'été et au printemps.

La vidange automnale est l'occasion de grands rassemblements d'oiseaux d'eau exploitant les eaux relictuelles et les vases exondées\* : des centaines de Sarcelles d'hiver et de Mouettes rieuses, des milliers de Vanneaux huppés parmi lesquels se glissent quelques dizaines de Bécassines des marais et occasionnellement quelques Pluviers dorés, tous soumis aux attaques du Faucon pèlerin qui vient prélever son dû. Le Pygargue à queue blanche profite également de ce moment favorable pour récupérer un poisson mort, semant la panique parmi les hôtes de l'étang.





- 1 Roselière en bordure du Grand étang © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Vol de grues cendrées en migration © DIDIER COLLIN
- 3 Le Rôle d'eau, hôte des roselières de l'étang de Lachaussée © FABRICE CAHEZ

1	2
	3

### Le milieu forestier

Le milieu forestier sert d'écran aux nombreux plans d'eau ; il les protège et leur assure une eau de qualité. C'est le milieu dans lequel se reproduisent six des huit espèces de rapaces nicheuses de la ZPS. L'écotone\* forêt/plan d'eau est très recherché par le Milan noir, rapace le plus abondant après la Buse variable, qui y établit son aire. Le Milan royal, espèce très menacée en France, a disparu du site comme nicheur à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et on ne le voit plus que de passage. Les surfaces toujours en herbe sont mises à profit par quelques couples nicheurs de Bondrée apivore qui viennent y chasser les Hyménoptères.

L'avifaune la plus originale s'observe dans les plus vieux peuplements que l'on trouve surtout dans la partie sud de la ZPS, de nombreuses parcelles de la partie nord ayant été rajeunies au cours des dernières décennies. La vieille chênaie héberge entre autres le Pic mar et le Gobemouche à collier. Le Pic noir quant à lui, recherche les vieux hêtres des secteurs les mieux drainés.

Deux espèces prestigieuses de l'annexe I sont potentiellement nicheuses pour le site, à savoir la Cigogne noire qui y a déjà été observée à la bonne saison et le Balbuzard pêcheur qui pourrait renouveler ici ce qu'il a réussi à faire dans la région de Dieuze en Moselle, où un couple niche régulièrement depuis trois ans.

Le milieu forestier est également un milieu refuge et nourricier pour de très nombreuses espèces migratrices, comme la Bécasse des bois, le Pigeon ramier ou la Grive mauvis pour n'en citer que trois. Enfin, c'est en forêt, rappelons-le, que le Pygargue à queue blanche vient passer la nuit, mettant à profit la tranquillité hivernale du site.

### Les milieux agricoles

L'agriculture locale, tournée principalement vers la polyculture et l'élevage, maintient un taux encore assez élevé de prairies. Cependant ce milieu prairial\* est menacé à terme d'intensification\* et d'artificialisation\*. Il n'est déjà plus que le pâle reflet de ce qu'il a été il y a encore quelques décennies. Toutefois, deux secteurs, au nord du grand étang et au sud-est de la ZPS, restent majoritairement prairiaux\*.

Peu d'espèces d'intérêt communautaire y sont nicheuses. La plus emblématique est la Pie-grièche écorcheur, bien présente là où subsistent haies et bosquets. En revanche, la Pie-grièche grise a disparu comme nicheuse de la ZPS, probablement du fait de la dégradation de son habitat, mais elle subsiste en périphérie. Le Vanneau huppé quant à lui niche très localement en cultures.

En revanche, les secteurs agricoles jouent un grand rôle comme zones d'alimentation pour de nombreuses espèces, et ce en toutes saisons. En période de nidification, ce sont les rapaces qui y sont les plus voyants, particulièrement les Busards des roseaux et les Milans noirs. Le Busard cendré y fait des incursions depuis ses territoires voisins.

En période migratoire et hivernale, un autre busard prend le relais, le Busard Saint-Martin dont le dortoir est en roselière. Autrefois le Milan royal hivernait régulièrement, mais ce n'est plus le cas. Les Grues cendrées y passent la journée avant de rejoindre le soir leur dortoir en queue d'étang. Des troupes de Vanneaux huppés exploitent les prairies, faisant la navette entre celles-ci et les vases du grand étang au moment de la pêche automnale et avant les grands froids hivernaux qui les chassent. Enfin, des bandes de passereaux, Grives litornes et Grives mauvis, Pipits farlouses et Alouettes des champs, Bruants et Pinsons, s'y observent en nombre aux deux passages pré-nuptial et post-nuptial.

### Au delà de la ZPS

La richesse du site « Étang de Lachaussée et zones voisines » ne se limite pas à l'avifaune. Des habitats d'intérêt communautaire ainsi que plusieurs espèces animales prises en compte par la directive « Habitats-Faune-Flore » y sont représentés. Ainsi, concernant les Chiroptères, d'importantes colonies de mise bas sont installées dans des bâtiments localisés dans le site. C'est le cas pour le Vespertilion à oreilles échancrées ou encore le rarissime Vespertilion de Brandt.





1 Vanneau huppé sur les vasières dégagées en automne © FABRICE CAHEZ  
2 Pêcheurs tirant leurs filets © MAUD KILHOFFER

1	
	2

La présence de fortes populations de Rainette et de Triton crêté prospérant dans les nombreuses mares prairiales\* et les étangs renforce l'importance du site. Le cortège entomologique\* comprend en particulier le Damier de la Succise et le Cuivré des marais volant dans les dernières prairies extensives\* et dans les queues d'étangs très végétalisées, où chasse également la Leucorrhine à large queue. La flore remarquable avec le très rare Séneçon des marais, la Grande douve, la Germandrée des marais, la Laïche souchet et le Faux nénuphar complète la longue liste des espèces protégées du site.

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

La richesse du site « Étang de Lachaussée et zones voisines » vient essentiellement de la coexistence sur une superficie relativement restreinte de moins de 4 000 ha, d'une mosaïque de milieux différents : des plans d'eau de bonne naturalité\* pour près de 500 ha dont le Grand Étang de 310 ha, de vastes forêts sur près de 1 500 ha et des prairies sur encore la moitié de la surface agricole de 1 800 ha, bien qu'elles aient beaucoup régressé récemment au profit des cultures.

Depuis longtemps l'intérêt naturel et paysager du site de Lachaussée est apprécié des naturalistes lorrains, mais sa reconnaissance officielle est relativement récente :

- Il a été immédiatement pris en compte dans l'inventaire ZNIEFF et en 1982, il a été inscrit à l'inventaire des sites en tant que « Grand paysage ».
- Son rôle important pour l'avifaune aquatique et la conservation des zones humides a été reconnu en 1986 avec son inscription au titre de la convention de « Ramsar ».
- En 1990 il a été retenu comme « Espace Naturel Sensible », ce qui lui vaut le label actuel d'« Espace Naturel Remarquable » pour la région Lorraine.
- La grande richesse ornithologique de l'étang lui-même et de son environnement l'a fait classer en 1991 « Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux » et en 1995, il a été désigné Zone de Protection Spéciale dans la démarche européenne Natura 2000.
- Enfin la reconnaissance régionale est arrivée en 2009 quand l'étang de Lachaussée est devenu, à l'instigation du Conseil Régional, une des premières Réserves Naturelles Régionales (RNR) de Lorraine.

Les milieux aquatiques sont soumis à des contraintes naturelles ou anthropiques\* qui ont un impact direct ou indirect sur la richesse avifaunistique. Un facteur important est le régime hydrique : le bassin versant qui alimente les plans d'eau de la ZPS est assez restreint et, les années à pluviométrie déficitaire comme cela a été le cas à plusieurs reprises au début des années 2000, il arrive que l'Yron ne coule plus et que les étangs connaissent des difficultés pour leur remplissage. Un niveau d'eau insuffisant perturbe l'installation de certaines espèces comme les marouettes et induit un succès reproducteur moindre du fait de la pénétration des roselières par les prédateurs, particulièrement les Sangliers qui sont des destructeurs potentiels de couvées et de nichées. Une bonne gestion des niveaux d'eau par les pisciculteurs et les autres gestionnaires d'étangs en temps de pénurie hydrique est donc cruciale.

Les dérangements d'origine humaine constituent un autre facteur négatif, en partie lié au premier. Fort heureusement, l'enclavement forestier des plans d'eau les rend peu accessibles au grand public. En revanche, l'exercice de la chasse mal réglementée, peut être très perturbateur pour l'ensemble de l'écosystème\*. De plus les aménagements réalisés par les détenteurs du droit de chasse, par exemple les voies d'accès et les lignes de tir, y compris en roselière, dégradent le milieu de vie d'espèces sensibles comme le Busard des roseaux ou le Butor étoilé.

Dans une moindre mesure, la pêche de loisirs en barque telle qu'elle s'exerce actuellement sur le grand étang à l'initiative du propriétaire peut pénaliser la faune en créant un dérangement du côté interne de la roselière. De tels conflits d'intérêts devraient à terme être réglés dans le cadre de la gestion de la ZPS et de la RNR. On peut également mentionner le rôle de l'agriculture dans la qualité de l'eau des étangs, le survol perturbant de la ZPS par les montgolfières et les autres engins aériens de la base de Chambley toute proche, etc.

Les enjeux sont moindres pour les milieux forestiers. Néanmoins, il est évident qu'une accélération de l'exploitation des vieux bois dans la forêt domaniale, et à terme la diminution prévue de la durée d'une révolution\*, deux tendances qui se font jour actuellement, seraient très préjudiciables à l'avifaune d'intérêt communautaire.

Une reconnaissance officielle de l'intérêt naturel d'un site entraîne *de facto* une fréquentation touristique qu'il convient de canaliser. On devra veiller en particulier ici à ce qu'aucun circuit pédestre ne passe par les secteurs forestiers à enjeux ornithologiques ou hébergeant des espèces sensibles.

Une première mesure à préconiser serait de favoriser un retour à l'herbe pour toutes les parcelles agricoles jouxtant les étangs et les cours d'eau, et d'essayer de minimiser au maximum les intrants\*.

## Oiseaux représentés dans ce site

A001	A002	A003	A007	A021	A022	A023	A026	A027	A029	A030
A031	A034	A037	A038	A060	A068	A072	A073	A074	A075	A081
A082	A084	A089	A090	A092	A094	A098	A103	A119	A120	A121
A127	A131	A132	A140	A151	A157	A166	A176	A177	A190	A193
A195	A196	A197	A229	A236	A238	A272	A321	A338		

## Documentation

De nombreuses études ont été menées sur ce site prestigieux et ont donné lieu à des rapports écrits. Nous ne mentionnerons que les plus importants :

BIOTOPE (2007)	CPEPESC LORRAINE (2006 & 2009)
CSL (1988 & 1991)	CSL - COL (2008)
ECOLOR (1982)	ESOPE (2007)
JACQUEMIN G. & WEIN D. (1996)	LESTAN S. & AMBROISE D. (1997)
LPO (2006)	PNRL - KILHOFFER M. & JUNGER M. (2011)
SALVI A. (1988)	

